Image not found or type unknown

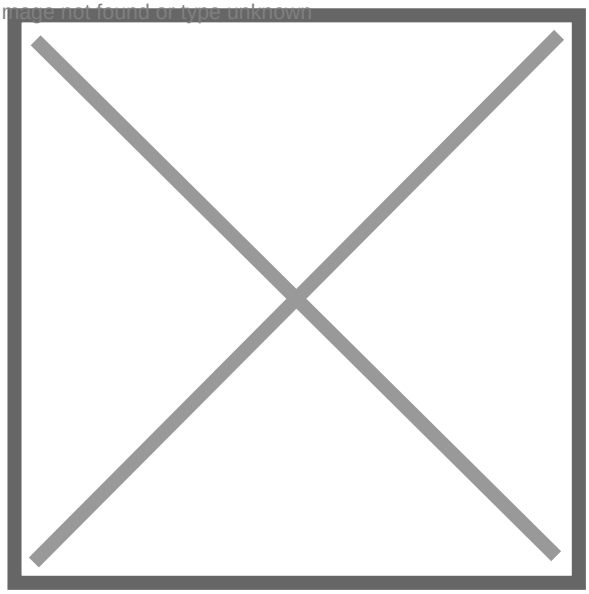

Renseignements sur l'installation d'un store.

Par **gouais**, le **06/04/2012** à **15:51**

Bonjour,
je suis locataire depuis trois d'un bel appartement, (loyer 1200€ mensuel) équipé d'une grande terrasse, environ 60 m2. Nos trois chambres donnent sur la terrasse, l'accès se faisant par des portes vitrées. Exposé plein Sud, Nous ne pouvons profiter de notre terrasse qu'au printemps et à l'automne. Depuis deux ans je demande par le biais de ma régie l'installation d'un store qui permertrait de nous protéger du soleil l'été et éviterait d'avoir des chambres surchauffées malgré les volets fermés. Le propriétaire refuse cette installation et nous ne pouvons profiter pleinement de la terrasse. Ma question est de savoir si j'ai un recours vis à vis du propriétaire pour qu'il m'installe ce store.
cordialement.

Par **cocotte1003**, le **06/04/2012** à **20:01**

Bonjour, aucun recours possible, reste à téléphoner à votre bailleur pour essayer de trouver un arrangement amiable par exemple vous payez moitié-moitié. Si vous obtenez un accord , n'oubliez pas de lui demander un écrit afin d'éviter tous problèmes ultérieurement,
cordialement

Par **gouais**, le **10/04/2012** à **08:09**

merci de votre réponse,
cordialement.

Par **chaber**, le **10/04/2012** à **08:13**

bonjour

pour compléter, il faut que votre bailleur ait l'accord de la copropriété

Par **gouais**, le **10/04/2012** à **11:17**

merci de cette précision.
cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés